

# PROJET PÉDAGOGIQUE

Les vacances !

ACCUEIL DE LOISIRS

6 — 11 ANS

SAILLANS

**MJC**  
Centre social  
NINI CHAIZE

2023 2024

# HISTORIQUE

La Maison des jeunes et de la culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) «Les M.J.C en Rhône Alpes» et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association « jeunesse et d'éducation populaire par l'État et elle implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du du pays de Saillans-Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire de la CCCPS : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire inter-communal du Crestois. L'année 2008 a donc été riche en rencontres, d'échanges et d'apprentissage pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocations Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

La MJC centre social est une association qui s'organise autour de 10 administrateurs qui composent le conseil d'administration.

Ses actions s'organisent autour plusieurs secteurs : animation famille-adulte; animation enfance-jeunesse (Accueil de loisirs 3-6 ans, 6-11 ans et 11-14 ans, 2 accueils jeunes, périscolaire) animation socioculturelle; services et accompagnements des habitants et vie associative.

Le centre de loisirs 6-11 ans ouvre ses portes en septembre 2021 à Saillans dans le cadre du Contrat Enfance-jeunesse et du Plan Educatif du Territoire portés par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

# INTENTIONS EDUCATIVES

## VISÉE EDUCATIVE

Au regard du contexte local et national actuel, l'objectif de la MJC-centre social est de contribuer au parcours éducatif de l'enfant/du jeune, avec une visée de mieux-vivre ensemble et d'épanouissement individuel en plaçant l'enfant/le jeune au centre de son parcours, à travers l'enrichissement individuel par le collectif et en favorisant la coopération, la solidarité, l'entraide, l'émancipation, l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie, la créativité, et l'imaginaire. Il sera privilégié le développement des capacités psychosociales des enfants et des jeunes :

- Savoir résoudre les problèmes, savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions

## OBJECTIFS EDUCATIFS 6-11 ANS

- Développer et favoriser toutes les formes de solidarité
- Travailler sur les notions de réussite et d'échec collectifs
- Développer l'autonomie tout en utilisant les richesses de notre environnement
- Faire connaître aux enfants les richesses du territoire notamment l'environnement naturel local : rivières, montagnes et forêts.
- Favoriser la communication enfants, parents, équipe éducative

# FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DES 6-11 ANS

## PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL

- Type: accueil collectif des mineurs
- Ouverture: les vacances d'hiver, printemps, été et automne
- Horaire d'ouverture : 8h /18 h pour 12 places
- Public accueilli: centre de loisirs pour les 6-11 ans issus majoritairement de la Communauté de Communes du Crestois et du pays de Saillans - Coeur de drome.
- Lieu d'implantation: centre du périscolaire « Les enfants du Solaire » de Saillans
- Directeur du centre social : Julien FLOUR
- Directrice BAFD: Anaïs Celard
- Personnel d'encadrement: 1 directrice/animatrice et 1 animateur.trice

Le centre de loisirs des 6-11 ans est implanté dans les locaux du périscolaire de Saillans « Les enfants du Solaire », en face de la mairie.

Le centre est ouvert de 8h à 18h en journée et les inscriptions se font à la journée complète ou à la semaine. Les vacances d'hiver, printemps, été et automne. Les enfants sont inscrits par leurs responsables légaux. Une fiche d'information individuelle est établie et remplie par les familles. Elle est renouvelable tous les ans. Les tarifs sont en fonction du quotient familial. Les familles doivent déposer leurs enfants directement sur le site.

## LES LOCAUX

Ils sont composés d'une salle principale recevant plusieurs espaces, (lieu des activités, espace de repos, petit coin cuisine, lavabo), des sanitaires, et une cour extérieure fermée avec différents jeux.

## LES TRANSPORTS

Les sorties se font en minibus. Les autres transports pourront être effectués par un transporteur externe.

# FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DES 6-11 ANS

## PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL

Les repas sont à prévoir : pique nique chaud ou froid (possibilité de réchauffer sur place). Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize.

- 08h00 à 09h00 : Accueil échelonné des enfants et des parents
- Ateliers en libre accès (coin lecture, jouets, jeux, dessin, dînette...). Jeux libres puis regroupement des enfants. Rangement des espaces.
- 9h30 : rituel du matin, météo du jour, jeu pour faire groupe... et présentation aux enfants des activités ou ateliers à choisir, pour les temps d'activités de la semaine
- 09h45 / 10h à 11h15 : Activités
- 11h15 à 11h30 : Temps de transition, ateliers en libre accès.
- 11h30 à 12h00 : Temps libre et préparation pour aller manger
- 12h00 à 13h00 : repas
- 13h à 14h : temps calme (lecture, conte, jeux de société et créatifs, écoute musical, méditation, court métrage...)
- 14h30 à 16h00 : Activités
- 16h00 à 16h30 : Goûter des enfants
- 16h30 à 18h00 : Ateliers libres. Départ échelonné des enfants entre 17j et 18h
- 18h00 : Fermeture du centre

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée ainsi que de mini-camps sur 1 à 2 nuits

Pour toute participation au centre de loisirs des 6-11 ans, l'inscription sera obligatoire. Chaque représentant légal d'un mineur devra au préalable remplir un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vu d'une prise en charge de qualité. Le dossier rempli fait office de lecture et acceptation du règlement intérieur.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DES 6-11 ANS

### DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'adhésion : renseignements administratifs des parents et de l'enfant
- Fiche sanitaire
- Attestation CAF ou MSA
- Attestation Responsabilité civile
- Photocopie des vaccins

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier et le règlement ont été enregistrés.

# FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DES 6-11 ANS

## SÉCURITÉ, SUIVI HYGIÈNE ET SANITAIRE

La MJC-centre social Nini Chaize, au travers du directeur-riche de centre de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ainsi, le-la directeur-riche met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant au centre de loisirs.

- Un taux d'encadrement de 2 animateurs-trices pour 12 enfants
- Un dossier complet pour chaque enfants
- Un respect du code pour chaque activité à caractère sportif.
- Un règlement intérieur spécifiant les horaires de prise en charge des mineurs
- Mise en place de l'affichage obligatoire sur les ACM.
- Un téléphone portable pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.
- Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DRAJES

# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La MJC centre social Nini Chaize est un espace de loisirs ouvert à tous. La priorité de cet accueil est de veiller à l'épanouissement de chacun. Il s'agit d'un espace collectif d'apprentissage dans lequel les différences sont respectées et valorisées.

L'accueil de loisirs des enfants âgés de 6 à 11 ans a comme rôle principal la prise en compte des besoins de l'enfant, ainsi que son accompagnement dans sa construction individuelle et collective.

« *Jouer pour vivre* »

« *Donner à vivre des moments magiques* »

« *Rêver, imaginer, s'épanouir* »

## PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

- Respecter les rythmes chronobiologiques de l'enfant

*Mettre en place des temps de repos, des moments calmes (lecture, musique, conte, détente etc.), des temps d'éveils, d'expression, sportifs et libre.*

- Être à l'écoute des parents et représentants légaux

*Veiller à l'intégrité physique et affective de l'enfant en créant un climat de confiance entre les parents, l'enfant et l'équipe d'animation.*

- Être attentif à l'hygiène de l'enfant

*Lavage des mains après usage des toilettes, avant et après le repas, etc.*

- Favoriser l'apprentissage de son corps et de ses mouvements

*Comprendre que son corps lui appartient et qu'il doit en prendre soin. Stimuler les sens autour d'activités ludiques.*

# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## FAVORISER LA TOLÉRANCE ET LA BIENVEILLANCE

- Développer le respect de soi, des autres et de son environnement

*Vigilance automatique contre la violence verbale et physique (insultes, bagarres, respect des règles de la vie en collectivités, du matériel et de la nature environnante).*

- Questionner les notions de discriminations

*Permettre à l'enfant la découverte de multiples différences (ethnie, origine culturelle, handicap, groupe social)*

- Etre à l'écoute

*Créer un espace d'expression pour tous, de tous et par tous (animatrice, enfants, parents)*

*Des temps de régulations collectifs sont mis en place régulièrement dans la journée.*

- Encourager l'entraide et vivre la collectivité

*Favoriser des temps de jeux coopératifs, encourager les choix collectifs, l'entraide, l'esprit de solidarité.*

*Apprendre à partager des espaces, des temps de jeux, des objets ...*

*Agir au travers d'une éducation non genrée, inclusive*

## ETRE UN ESPACE DE DÉCOUVERTES ET D'EXPÉRIMENTATIONS

- Stimuler l'autonomie et rendre l'enfant acteur de ses vacances

*Intégrer l'enfant dans les choix d'activité et dans l'organisation du centre*

*Encourager à « faire », laisser « faire » ou « faire » avec.*

- Encourager les initiatives et la prise de décision

*Donner à jouer, jouer avec, laisser jouer.*

*Apprendre à s'affirmer et à composer avec ses émotions.*

*Choix par lui-même : un problème, plusieurs solutions possibles.*

*Permettre à l'enfant de donner son point de vue*

- Développer la pensée créative

*Activités ludiques variées : éveil culturel et artistique, sorties et visites, expérimentations avec divers mediums et outils.*

- Apprendre et désapprendre

*Développer la confiance en soi, droit de réussir comme de faire des erreurs.*

*Grandir, être, s'amuser et s'émerveiller dans des espaces variés !*

# BILAN

## BILAN

**Bilan enfants** : nous mettons en place un système imagé pour que les enfants puissent exprimer leur point de vue, leur satisfaction ou insatisfaction de la journée.

**Bilan parents** : nous échangeons de manière formelle et informelle avec les parents tout au long de l'année : accueil des parents goûter / rencontre / exposition parents-enfants à la fin de chaque période.

**Bilan équipe animateurs et directeur-riche** : nous ferons des réunions régulières pour faire un bilan et il y aura un cahier de bord où l'animatrice pourra exprimer et faire un bilan par écrit de la journée.